

Nothalie
Lou de Neveu
I.S.S.N. 0758 - 8151

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

société d'Histoire locale



nouvelle série n: 7 1990

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Nouvelle série n° 7 - 1990

SOMMAIRE

SOUVENIRS

- | | | |
|---|------------------|-----|
| * Les obsèques de Pierre et Marie Curie | Geneviève LACOUR | p.3 |
|---|------------------|-----|
-

TRAVAUX et RECHERCHES

- | | | |
|---|------------------|------|
| * Les débuts de la médecine à Sceaux | Geneviève LACOUR | p.6 |
| * La Pharmacie à Sceaux | Geneviève LACOUR | p.15 |
| * Historique de la première rue piétonne à Sceaux | Erwin GULDNER | p.23 |
-

UN EVENEMENT A SCEAUX

- | | | |
|-------------------------|----------------|------|
| * Le Retour du carillon | Renée LEMAITRE | p.36 |
|-------------------------|----------------|------|
-

VIE DE L'ASSOCIATION

- | | | |
|--------------------------------------|-----------------|------|
| * Assemblée Générale du 10 mars 1990 | Françoise PETIT | p.40 |
| * Rapport d'activités | | |
-

IN MEMORIAM

p.45

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Revue annuelle

Directrice de publication : *Françoise Petit*

Composition : *Viviane Monvoisin, Bibliothèque Municipale de Sceaux*

Mise en page et impression : *Gilbert Andriamahaleo*

M.J.C. Sceaux

Rédaction et diffusion : **Amis de Sceaux**

Bibliothèque Municipale

7, rue Honoré de Balzac

92330 SCEAUX

Le Bulletin est servi à tous les adhérents

cotisation : 80 F individuelle

120 F par couple

AMIS DE SCEAUX :

Membres d'honneur : *Renée Lemaître, Erwin Guldner*

Membres du bureau :

Présidente : *Françoise Petit*

Vice-Présidents : *Bruno Philippe et Jacqueline Rambaud*

Secrétaire générale : *Thérèse Pila*

Secrétaire générale adjointe : *Micheline Henry*

Trésorière : *Jacqueline Combarous*

Membres du Conseil d'Administration : *Jean-Pierre Allardi, Jeannette Beaugrand, Ginette Bidaut, Annick Bourdillat, Jean Chevrier, Marie-Thérèse de Crécy, Simone Flahaut, Martine Grigaut, Claude Bunot-Klein, Philippe Laurent, Madeleine Loubaton, Sylvie Osorio-Robin, Jane Quentin, Geneviève Rocquemont, Jacques Steverlynck, Geneviève Streit.*



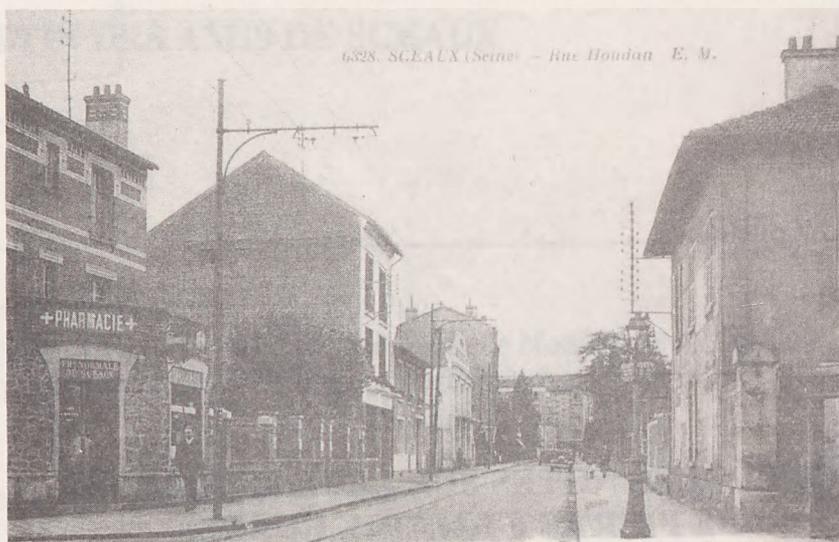
SOUVENIRS

QUELQUES NOTES SUR LES OBSEQUES DE PIERRE ET MARIE CURIE

On pourrait à bon droit s'étonner que *Pierre et Marie Curie* reposent dans le cimetière de Sceaux, alors que si peu d'années de leur vie se sont écoulées dans notre ville.

La raison en est simple : le père de Pierre, le docteur *Eugène Curie*, a exercé la médecine à Sceaux de 1894 à 1898 (ou 99). Il habitait alors 13 rue des Sablons (et depuis, cette partie de la rue a reçu le nom de Pierre Curie). Aussi, lorsque le 26 juillet 1895, *Pierre Curie* épousa *Marie Sklodowska*, c'est devant le maire de Sceaux que les futurs époux se présentèrent et leur acte de mariage figure toujours sur les registres de la Mairie.

En 1897, lorsque *Eugène Curie* eut le malheur de perdre son épouse, c'est au cimetière de Sceaux qu'il acheta une concession et fit édifier un tombeau. C'est là que 9 ans plus tard (avril 1906) eut lieu l'inhumation de son fils Pierre mort à Paris, âgé seulement de 46 ans, victime d'un malheureux accident de voiture. Après la mort de Pierre, Marie voulut revenir vivre à Sceaux ; elle y demeura quelques années, avec ses filles et son beau-père, dans une villa, rue du chemin de fer (actuellement rue Jean Mascré). Le docteur Curie mourut en 1910, âgé de 82 ans, et fut inhumé dans le tombeau familial.



Pharmacie MODIANO (prédécesseur de G. LACOUR) Face au cimetière V. 1925 - Coll. G. Lacour

J'avais, fin 1931, acheté à Sceaux une officine de pharmacie, et intriguée par le très haut mur qui faisait face, je demandais ce que c'était : c'est le cimetière communal, me répondit-on. Même du premier étage du pavillon, le cimetière était peu visible. Or, moins de 3 ans après (le 4 juillet 1934), 3 ou 4 messieurs pénétrèrent dans la pharmacie et me demandèrent fort poliment l'autorisation de monter sur la terrasse qui formait le toit de la pharmacie. C'étaient des envoyés des journaux de l'époque ("l'Illustration" entre autres). Ils m'expliquèrent qu'ils n'avaient pas l'autorisation d'entrer dans le cimetière, pour prendre des photos lors des obsèques de Marie Curie, celle-ci ayant souhaité avec sa modestie coutumière, la stricte intimité. En effet, la porte du cimetière s'ouvrit, le corbillard suivi de quelques parents et amis y pénétra et la porte fut refermée. Les journalistes m'avaient promis des photos... et je n'ai rien reçu. Ayant consulté "l'Illustration" de cette époque, j'ai compris. Le mur était si haut et les marronniers si feuillus au-dessus de la tombe -que les clichés n'avaient rien donné. "L'Illustration" de juillet 1934 comporte bien un court article sur Marie Curie et une photo d'elle dans le laboratoire, mais rien sur le cimetière. La tombe est située dans la partie droite du cimetière, assez bas dans l'allée qui était, à ce moment là, le long de la clôture à l'est.

En face de cette tombe, une autre fut ouverte en 1956, celle où reposent *Irène Joliot Curie* et son mari *Frédéric Joliot Curie*. Le 17 mars 1956, je vis de nouveau l'arrivée des journalistes. Mais les obsèques d'*Irène Joliot Curie* étant des obsèques nationales, ils eurent tout loisir de pénétrer dans le cimetière.

Je n'ai pas de souvenirs très précis sur ce jour, je sais qu'il y eut tribunes et discours, une foule nombreuse et beaucoup de fleurs. Par contre j'ai été beaucoup plus frappée par les obsèques -également obsèques nationales- de *Frédéric Joliot Curie*, le 14 août 1958. Le rassemblement eut lieu place Voltaire, et pendant une heure défilèrent personnalités et délégations porteuses d'immenses couronnes rouges (il paraît, mais je n'y suis pas allée voir, que les couronnes ont couvert presque tout le cimetière). Une tribune, le long du mur du cimetière était occupée par les



Stèle de la famille JOLIOT - CURIE, au cimetière de Sceaux - Coll. Amis de Sceaux

ministres et députés ; une autre, devant ma porte, était destinée aux orateurs. La cérémonie, commencée le matin, ne se termina pas avant 3 heures de l'après-midi. Pendant plusieurs années, le 14 août, un défilé célébrait l'anniversaire.

Les deux tombes sont très bien entretenues, et tous les ans, à la Toussaint, une gerbe déposée par l'Ambassade fleurit la tombe de *Marie Sklodowska-Curie*. La Pologne n'oublie pas.

Geneviève LACOUR

NOTES

- Irène JOLIOT-CURIE (1897-1956) : fut sous-secrétaire d'état à la recherche scientifique (1936)
- Frédéric JOLIOT-CURIE (1900-1958) : premier haut commissaire à l'énergie atomique (1946-1950), dirigea la construction de la première pile atomique française (1948)
- tous deux furent lauréats du Prix Nobel.

TRAVAUX ET RECHERCHES

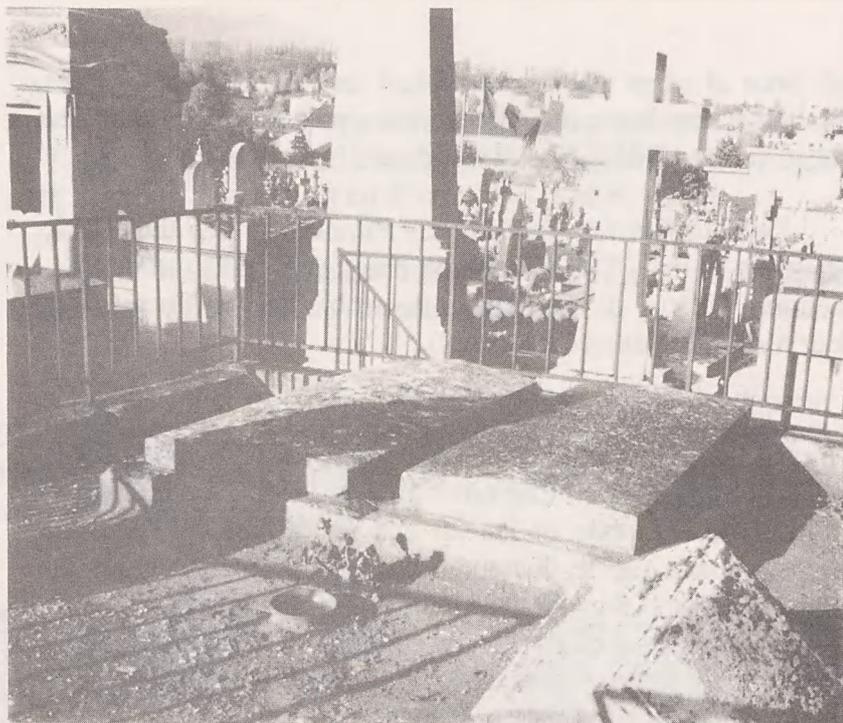
LES DEBUTS DE LA MEDECINE A SCEAUX

Les débuts de la médecine à Sceaux se confondent avec l'histoire de la famille Thore.

Auparavant, on parle bien de *M. Rominy* (premier mari de Madame Thore), mais il n'était probablement qu'officier de santé.

Le premier médecin de la famille Thore, Joseph, est né à Auch en 1752 et mort à Sceaux à l'âge de cinquante ans, le 5 floréal an X (1802). Maître en chirurgie et chirurgien de S.A.S. Mr le Duc de Penthièvre, il exerça à Sceaux durant la Révolution et le Consulat. Son fils *Joseph, Louis Michel Thore*, né en 1782 et mort en 1856 à l'âge de 74 ans, lui succéda. Docteur en médecine (reçu le 23 juillet 1803), il était chirurgien de la 3^è. région de la garde nationale de la banlieue. Il épousa en 1805 *Marie, Louise Céleste Maufra* (dont le frère fut notaire à Sceaux). Marie mourut à Sceaux le 30 septembre 1826, âgée seulement de 42 ans. Elle lui donna cinq fils (dont les deux aînés moururent à la naissance) : Léon-Marie (né en 1811), Ange-Marie (né le 24 décembre 1815), Antonin-Marie (né en 1818).

Le seul qui devint médecin, Ange-Marie, n'avait donc que 10 ans à la mort de sa mère ; chevalier de la Légion d'Honneur, chirurgien major du 43^è. bataillon de la Garde Nationale de la Seine, il avait obtenu son diplôme le 5 mai 1843. Il mourut à l'âge de 52 ans, le 1^{er} octobre 1868. Son corps repose à Sceaux, dans le caveau de famille. Il était très aimé et apprécié dans sa ville natale, et pourtant, ce n'est que depuis 1896 qu'une rue porte son nom.



Pierre tombale de la famille THORE, au cimetière de Sceaux - Coll. Amis de Sceaux

La famille Thore semble disparue ; seule la rue immortalise son souvenir.

Durant ces mêmes années, on parle aussi comme médecins (ou officiers de santé) de *M. Marcès* durant la Révolution, et de *M. Foussar* en l'an XIII (1805).

Celui qui succéda au docteur Ange-Marie Thore fut le docteur *Sylvain, Alphonse Marchandon*, né le 5 septembre 1827. Reçu docteur en médecine le 12 juin 1856, son diplôme fut enregistré le 2 mai 1857. Il est probable qu'il exerça en même temps que le docteur Ange-Marie Thore, puisque ce dernier figure encore sur une liste de médecins en 1861. Le docteur Marchandon, ayant épousé Mademoiselle *Juliette Maufra*, fille du notaire, se trouvait donc cousin du docteur Thore. Malheureusement, la carrière de médecin de campagne était pénible, et courant de Sceaux à Châtenay et au Plessis, le docteur Marchandon mourut le 9 février 1885. Dès 1878, il avait dû se reposer et prendre un suppléant, "le jeune docteur *Georges Dauzats* qui, médecin de la Compagnie Transatlantique rentrait de San Francisco". En 1885, celui-ci devint son successeur.

Voici la liste des médecins de Sceaux en 1887 :

Docteur *César, Elie Boisson*, né le 17 juillet 1851, diplômé le 9 avril 1881, diplôme enregistré le 29 août 1881, demeurant 8, rue du Petit Chemin, (actuellement rue des Ecoles), puis à partir de 1893, au 74, rue Houdan.

Docteur *Georges, Edouard Dauzats*, né le 1er avril 1840, diplômé le 5 mars 1879, diplôme enregistré le 4 janvier

1884, demeurant 7, rue du Petit Chemin, puis en 1893, 4 rue des Imbergères et en 1910, 72 rue Houdan.

Docteur *Placide, Auguste, Le Pilleur*, né le 5 mai 1812, diplômé le 27 juin 1838, diplôme enregistré le 28 juin 1842, demeurant 10, rue de Fontenay (il semble que le docteur Le Pilleur n'ait guère exercé à Sceaux).

Docteur *Etienne, Jules Marcy*, né le 8 mars 1834, diplômé le 26 avril 1859 diplôme enregistré le 8 mars 1861, demeurant 3 rue du Petit Chemin * puis en 1893, 74 rue Houdan (la similitude d'adresse et les 20 ans de différence peuvent laisser supposer que le docteur Marcy fut le prédécesseur du docteur Boisson). Sur la liste de 1893 figurent les docteurs Boisson, Dauzats, Le Pilleur et en plus le docteur *Alcide, Anatole, Henri Reddon* reçu le 25 juillet 1883 et demeurant 7, rue de Penthièvre. Un article très documenté a été publié dans le bulletin des Amis de Sceaux sur la maison de santé du docteur Reddon.



En 1894, un nouveau docteur est installé à Sceaux, le docteur *Eugène Curie* (père de Pierre Curie) demeurant 13, rue des Sablons (actuellement rue Pierre Curie). Il n'y demeurera que jusqu'en 1900. A cette époque, Pierre et Marie Curie se

* - Cette maison, 3 rue des Ecoles, est actuellement l'Aumônerie des lycées de Sceaux. (photo ci-dessus)

fixèrent à Paris, boulevard Kellermann, mais après la mort de Pierre, en avril 1906, Marie revint à Sceaux, dans une villa, rue du Chemin de Fer (actuellement rue Jean Mascré) et son beau-père la suivit. Il y mourut en février 1910 âgé de 82 ans.

En 1896 apparaît un docteur *Ernest Coulon*, 5 rue de Penthievre, mais qu'il n'y demeura qu'un an.

Nous voici en 1901 : c'est *Edouard*, le fils du docteur *Dauzats*, qui est reçu docteur en médecine le 5 juin 1901. Il exerce en même temps que son père, mais au 72 rue Houdan, et son père au 5 rue de Penthievre.*



Au fond à gauche, après l'épicerie GODEFROY, la maison du Dr DAUZATS, aujourd'hui disparue, 72 rue Houdan - Coll. Amis de Sceaux

Signalons aussi le docteur *Herr (Jean, Xavier, Antoine)* diplômé le 1er août 1885, qui en raison des variations de limites des communes se trouve soit sur Sceaux, soit sur Châtenay. Il meurt en 1918 lors du bombardement allemand de l'Eglise Sainte Gervais à Paris. Bien que l'époque soit plus récente, on ne peut passer sous silence sa fille le docteur *Annette Herr*, qui s'installa à Châtenay dans la maison familiale de l'avenue de Robinson, en janvier 1934. Il est bien normal de la compter parmi les médecins de Sceaux, puisqu'elle exerça de longues

* - voir Bull. n°1 des Amis de Sceaux, article de J. RAMBAUD, p.24, à propos du 72 rue Houdan, ancien établissement de bains.

années au Centre de Protection Maternelle et Infantile ainsi qu'au Lycée Marie-Curie. Fidèle des "Amis de Sceaux", un article lui a été consacré dans le Bulletin. Elle nous a quittés le 29 janvier 1985, aimée et estimée de tous, ne laissant que des regrets.

Revenons maintenant à l'époque de son père en 1909. Le docteur Boisson n'est plus là, sans doute remplacé par le docteur Meuvret (l'adresse, très voisine, le laisse supposer). Le docteur *Henri Laurent Meuvret*, reçu à Paris le 13 mai 1908 exerça de longues années à Sceaux, jusqu'à son décès en 1950 (8 novembre). On commence à parler du docteur *Georges Boehler* qui fondera la clinique de l'Assomption à Bourg la Reine, (mais limite de Sceaux), probablement en 1930. Il y travaille avec le docteur *Petit*, puis le docteur *Lesur*. C'est ce dernier qui en sera le titulaire, avec toute une équipe et une clinique bien agrandie, jusqu'en 1990.

En 1910, on signale le docteur *Prosper, Paul, Jules Laurens*, diplômé en 1899 et qui exerce 60, rue Houdan. Les docteurs Reddon, Herr, Meuvret sont toujours là, ainsi que le docteur Georges Dauszats. Son fils Edouard Dauszats, diplômé le 5 juin 1901 et qui a exercé depuis à côté de son père, a pris maintenant son indépendance et est encore au 72, rue Houdan.

Et voici qu'au 1er janvier 1914, paraît le docteur *Henri Gaston Maillard* diplômé en 1907 et qui demeure rue Houdan... Je crois qu'il ne fut pas médecin généraliste, mais s'orienta vers la neurologie et la psychiatrie. Il était le neveu du docteur Reddon et abandonna ses fonctions de chef de service à la Salpêtrière et à Bicêtre, pour fonder une clinique à l'Hay les Roses. Son fils Jean lui succéda et la clinique est maintenant à Fontenay aux Roses.

Durant la guerre de 1914-1918, les plus jeunes sont mobilisés et le docteur Dauszats père ne manque pas de travail. Il se retire ensuite, mais menant toujours une vie très active. J'ai ouï dire qu'à 90 ans, il suivait des cours en Sorbonne.

Sur la liste du 1er janvier 1919, figurent, outre les docteurs Reddon, Meuvret, Le Pilleur (*Louis, Marie, Clément* reçu en 1874, probablement le fils de Placide, Auguste), Herr, Laurens et Edouard Dauszats, le docteur *Chapeyron Maurice, Alphonse* reçu en 1905 et le docteur *Dubosc Georges, Edmond* reçu en 1898. Dans les archives de la Préfecture de police, il n'y a pas de liste nouvelle avant 1940.

Sur cette liste figure le docteur *Joseph, Marie, Edmond Arnoult* diplômé en 1891, mais qui n'exerça pas à Sceaux. Son souvenir y demeure cependant très vivant, perpétué par la présence de ses descendants, Monsieur et Madame de Sainte Marie.

Vient ensuite le docteur *Jean, Joseph, Philippe, Etienne Blanc*, diplômé en 1927 et qui ayant déjà des attaches à Sceaux s'y établit en septembre 1936. Il eut une longue carrière médicale, exerçant jusqu'au 31 décembre 1982 et il mourut le 13 janvier 1985. Sans continuer la même profession, sa famille y demeure encore. Il a laissé un profond souvenir. Puis, c'est le docteur *Bonhomme* qui succéda au docteur Reddon. Après lui, la clinique fut fermée et la propriété abrite maintenant de nombreux logements.

Le docteur Edouard Dautzats est toujours là. Il se retire durant la guerre de 1940 et cède en 1942 sa clientèle au docteur *Guérin*. Il mourut le 28 avril 1958, et sa veuve à 99 ans, le 31 décembre 1974.

Quand au docteur *Guérin*, il exerça jusqu'à sa mort, survenue en 1976.

Le liste mentionne ensuite le docteur *Hanriot (Robert Amable)* reçu en novembre 1910. Il s'était probablement installé vers 1930 et je sais qu'il mourut durant les années de guerre. Exerçant rue du Four, je suppose qu'il succéda au docteur *Chapeyron*.

Voici le docteur *Hay, Marcel, Gaston, Théodore, Eugène* qui, diplômé en 1921, s'installa rue des Chéneaux, vers 1923-1924 et se retira en 1953, cédant sa clientèle au docteur *Verroust*. Celui-ci exerça jusqu'en 1971, cédant alors au docteur *Besnard*. Plusieurs des enfants du docteur *Verroust* sont médecins. Le docteur *Hay* mourut en 1956.

Ensuite la liste mentionne le docteur *Hechter (Peuchas)* qui, diplômé en 1933, s'installe à Sceaux en 1936. Il mourut en 1978, mais avait cédé au docteur *Silbert* en 1976.

Le docteur *Philippe Jeannest*, après avoir fait la guerre de 1914-1918 et exercé ensuite comme médecin militaire, vint s'établir en octobre 1939 à Sceaux où il avait vécu enfant et fait ses études au lycée Lakanal. Il exerça jusqu'à sa mort en juin 1965. Il fut très dévoué et très aimé des gens âgés et pauvres, clients de l'aide médicale gratuite. Dans les années précédant la

guerre de 1940, mentionnons le docteur *Lequeux* qui fonda en 1931 le Centre de Protection Maternelle et Infantile. Deux assistantes sociales, Mesdemoiselles Evrard et Sablier y travaillèrent de longue années. Retirées dans le midi, elles y jouissent maintenant d'une retraite bien gagnée.*



Le centre P.M.I., à ses débuts en 1931, avec Melles EVRARD et SABLIER et Mme GUIRET, directrice de la crèche. - Coll. part.



L'ancienne crèche municipale, rue des Ecoles, démolie en 1989 - C'est en 1947, qu'elle avait été transférée dans les locaux du centre P.M.I. Coll. Amis de Sceaux

* Le Conseil Municipal de Sceaux, sur la proposition du Pr. Lequeux, décida à l'unanimité en 1930-31, la création du centre P.M.I. Ce centre fut vite considéré à l'époque, comme "centre pilote" et même visité, à titre "d'échantillon" par les organismes de plusieurs municipalités. Exemple d'Action Sociale à Sceaux, dont il serait intéressant de retracer l'histoire, dans un prochain article ... ?

Bien qu'elle ne fut pas médecin, nous ne pouvons passer sous silence Madame Blanche Le Chevallier, sage-femme qui mit au monde tant de Scéens ! Diplômée en juillet 1924, elle s'installa à Sceaux en 1925 et y travailla jusqu'en décembre 1970, presque jusqu'à sa mort survenue le 19 mars 1971. Elle fit partie de la Municipalité durant quelques années et un square immortalise son nom. Personne d'ailleurs à Sceaux n'est près de l'oublier.

Je n'ai trouvé aucune liste officielle après celle de 1940. A cette époque, il y a presque un siècle et demi que la médecine a commencé à Sceaux. Ce ne sont plus les débuts. Je citerai donc, autant que je le puis, les médecins installés entre 1945 et 1965 (et parfois leurs successeurs). Dans les années plus récentes, je crains d'en oublier. Voici maintenant 11 ans que j'ai pris ma retraite de pharmacien ; je ne mentionnerai pas de médecins installés au delà de 1979 : que ceux-ci nombreux, veuillent bien m'en excuser. Un cabinet médical qui existe toujours, c'est celui de Madame le docteur *Cordié* (dans les années 60, elle-même s'est reconvertie en psychiatrie). Ses successeurs ont été le docteur *Le Van Tri* (1961), puis le docteur *Renaud* qui, associé avec Madame *Martin*, a ensuite cédé au docteur *Compagnon*, tandis que, Madame *Martin* cédait à Madame *Tournerie*. Un peu plus récent, le docteur *Le Van Quyen* s'est installé en 1973. Le docteur *Pierre Mourot* installé à Sceaux en novembre 1962 exerça jusqu'au 31 décembre 1984 et céda sa clientèle au docteur *Sebaoun*.

Le docteur *Galvin* installé en 1954 exerce encore. Le docteur *Bouin* a exercé de 1957 à 1985. Le docteur *Périeré* a exercé de 1960 à 1989 avec le docteur *Verdon*.

Tous ceux que je vais citer maintenant sont des spécialistes : le premier spécialiste installé à Sceaux fut le docteur *Robineau* (1957 à 1986) puis le docteur *Thiounn Hervieux* (1960 et exerce encore). Le docteur *Robineau* a cédé au docteur *Hummel* ; ces sont des pédiatres.

Le cabinet de cardiologie a débuté avec le docteur *Ribeyre* (1965) puis le docteur *Blancher* (1971) puis le docteur *Desnot*. A côté sont les docteurs *Renaudin* et *Hugue*, phlébologues. Dans la même spécialité Madame le docteur *Chappelart* a exercé quelques années. Notons en O.R.L., le docteur *Segal* et le docteur *Bordes*. En dermatologie le docteur *Toan*, puis le docteur *Chaumerliac* (endocrinologue), le docteur *Toutée* (allergologue), Madame le docteur *Blanchot* (ophtalmologue de 1967 au printemps 1990). En rhumatologie,

le docteur *Obadia* (maintenant à Bourg la Reine) et depuis pas mal d'années le docteur *Keller*, venant de Châtenay. En neurologie, le docteur *Gautier* exerce encore depuis près de 20 ou 30 ans. Le docteur *Varchavski*, homéopathe, s'est installé au 1er janvier 1961 et vient de terminer au 31 décembre 1988. Le docteur *Combes* avait fondé le 18 juin 1951 un cabinet de radiologie qu'il vient de céder il y a 5 ou 6 ans.

A la fin du 17ème siècle, la médecine de Sceaux a commencé avec un seul médecin. Maintenant à peine pourrions-nous les compter ! La population a augmenté... et la médecine a évolué.

Geneviève LACOUR



Cours d'esperanto entre notables - Villa Penthievre à Sceaux - (début du siècle) Drs Reddon, Maillard, Dauzats, Boisson. Mrs Fourcade, Mounié ...

Coll. Amis de Sceaux

TRAVAUX ET RECHERCHES

LA PHARMACIE A SCEAUX



A la demande d'une amie, j'avais accepté d'écrire l'histoire de l'officine de pharmacie qui fut mienne du 15 septembre 1931 au 30 septembre 1979. Je me suis vite aperçue qu'il serait beaucoup plus intéressant de découvrir à quelle époque avait été fondée à Sceaux la première pharmacie. Et , au cours de mes recherches, je compris que je recueillis autant d'informations sur la médecine que sur la pharmacie. C'est ce qui m'a donné l'idée d'écrire le premier article.

Caducée, enseigne de la pharmacie G. LACOUR

J'en reviens maintenant à la pharmacie. Trois livres relatent l'histoire de Sceaux depuis des temps plus ou moins anciens. Un seul donne le nom d'un pharmacien, *M. Beck*, je pouvais donc supposer qu'il avait été le premier pharmacien de Sceaux (il en est loin !) et parmi les pharmacies que j'avais connues, celle où il avait exercé . Je savais que les deux officines de la rue

Houdan (partie ancienne) avaient existé avant celle que j'ai moi-même acquise en 1931.

Comme source de renseignements, j'ai pu consulter les listes d'enregistrement des diplômés à la Préfecture de police, de l'An II jusqu'en 1914 (sans trop de manque !) Mais pas après ; ensuite celles de la Chambre syndicale et de l'Ordre régional (depuis 1945).



Melle LACOUR dans son officine, V. 1975 - photo R. DOISNEAU - Coll. part.

En 1931, mon vieux préparateur m'avait parlé des pharmaciens qu'il avait connus : Monsieur *Prévost* et Monsieur *Souliés* et un ou deux noms plus anciens... Mais, je n'avais rien noté. Sur la liste de l'An XIII ne figure aucun pharmacien en banlieue. Vers 1810, il y en eut un à Saint Denis et en 1818, un à Bourg la Reine. Il fallut attendre 1826 pour que parmi les 255 pharmaciens de Paris et de la banlieue, il y en eût un à Sceaux : *Pierre Parfait Lemaire* (diplômé le 30 août 1808). Il exerça à Sceaux jusqu'en 1840 ou 1841 (à cette date figure le nom de Lemaire Lisancour, peut-être une association). L'adresse de l'officine n'est pas mentionnée. Après lui, ce fut *Louis Léon Sansade* de 1842 jusqu'en 1865. Il semble y avoir une interruption puisqu'en 1872 ou 1873, c'est *Eugène Godefroy* (reçu pharmacien en 1871) qui lui succède au 39, rue Houdan. Celui-ci à son tour, vend à *Charles Pierre Renaud* en 1877.

C'est alors que parait *Emile Beck* (né le 29 mars 1845) et diplômé à Strasbourg le 11 février 1870 et qui succède à *Renaud* en 1880. Il n'y reste que 3 ans, au 45 rue Houdan et dès 1884, il s'installe à Paris dans le 15^{ème} arrondissement. A Sceaux, son successeur est *Edouard Dampeine* (diplômé en 1875) et associé à *Mousnier*, toujours au 45 rue Houdan. Dès 1887, c'est un jeune pharmacien qui reprend, *Emmanuel César Prévost*, né à Soissons le 31 mai 1857 et reçu pharmacien à Nancy le 1^{er} août 1884. Dampeine disparaît de Sceaux. Mousnier ne semble pas poursuivre son association, mais au 71, rue Houdan, il exploite un laboratoire de spécialités. Cette pharmacie exploitée au 45 rue Houdan (depuis Beck) est bien la première fondée à Sceaux, par Pierre Parfait Lemaire. C'est actuellement la pharmacie *Varin*. Prévost y exerça jusqu'en 1922. Je ne l'ai pas connu, mais j'en ai beaucoup entendu parler. Je sais qu'il avait un fils, qui a résidé à Sceaux, puis à Châtenay et est décédé récemment. J'ai connu son successeur *Gustave Emile Auguste Chénieux*, diplômé à Poitiers en 1921. D'origine limousine, il prit sa retraite à Limoges en 1938. Il céda à *Jean Combes* (en novembre 1938), lui-même fils de pharmacien. Il était né à Saint Geniez en juin 1897, reçu pharmacien en février 1921, et il vint à Sceaux après une première installation à Toulouse. Il mourut, jeune encore, en janvier 1950. C'était un confrère très affable, très complaisant, toujours prêt à rendre service. Son souvenir m'est resté très présent et sa veuve est restée pour moi une amie. A sa mort, la pharmacie fut, pendant un an, gérée par une jeune diplômée, puis vendue en réméré à Mademoiselle *Monique Gojard* en 1950. Cela permit à Monsieur Varin, gendre de Monsieur Combes, de la racheter en 1956. Il y est toujours présent, mais quand il voudra se retirer, il a deux diplômées dans sa descendance. Depuis l'arrière grand-père, et peut-être avant, c'est une belle lignée de pharmaciens.



A droite, la pharmacie CHENIEUX, 45 rue Houdan - V. 1925 - Aujourd'hui pharmacie VARIN

Emmanuel Prévost s'était installé en 1887. En 1890 et tandis que Mousnier exerçait toujours comme laboratoire de spécialités, une autre pharmacie se fondait à Sceaux, au 76, rue Houdan ; son titulaire, *Antoine Marie Martignac*, reçu à Paris en 1881 était "pharmacien de deuxième classe", c'est à-dire non bachelier. Il ne resta qu'à peine 4 ans, puisqu'en 1894, il revendit à *Georges, René Jules Baudichon*, jeune diplômé de 1893. Et c'est fin 1896 que la pharmacie passe à *Jean Barthélémy Soulié*, qui fut avec Gustave Chénieux, mon confrère, lorsque j'arrivai à Sceaux. J.B. Soulié était lui aussi jeune diplômé puisqu'il s'installa l'année même où il fut reçu ; il mourut au début de la guerre, fin 1940. Je sais que sa femme était une "dame d'oeuvre" très estimée à Sceaux. Je crois qu'il eurent un fils qui fit ses études au Lycée Lakanal, mais j'ignore ce qu'il est devenu. La pharmacie fut vendue en 1941 à Monsieur *Chevillon* ; il n'y resta que quelques mois, il attendait de pouvoir acheter une officine dans son pays d'origine, en Vendée je crois, et la revendit donc à Monsieur *Henri Laverdet* ; la pharmacie est encore dans la famille Laverdet. Monsieur Henri Laverdet étant passé dans le cadre de l'Inspection des pharmacies, la recéda à son épouse en 1954. Et c'est maintenant depuis novembre 1988, leurs fils Jean qui en est le titulaire.



Pharmacie LAVERDET, rue Houdan - 1942 - Coll. part.

Revenons en arrière, nous sommes en 1906 ; voici 80 ans que la première pharmacie a été créée à Sceaux. Il y en a toujours deux, dans la rue Houdan, au centre de la ville. Mais la ville a évolué : de 1350 habitants en 1800, 2578 en 1856, aujourd'hui en 1906 : 4840 habitants. Voici 20 ans que la mairie a pris la place de la Sous-préfecture. Elle est maintenant éloignée de l'Eglise. Au nord et au sud de la rue Houdan , des voies se sont ouvertes et petit à petit se peuplent. Il est temps d'ouvrir une troisième pharmacie. Et c'est ce que fait *Eugène Louis Auguste Mansy*, diplômé fin 1897 ; il s'installe au 127, rue Houdan, pas loin du carrefour des Quatre chemins. Dès 1913, il la vendit à *Georges Eugène Egret*, diplômé de décembre 1908. Puis ce fut la guerre de 1914-1918. Je n'ai pu consulter les ordonnanciers, trop perdus sous une haute pile de plus récents. Mais je me souviens qu'il y eut des manques, donc que la pharmacie dût être fermée quelques années. C'est seulement le 26 juin 1920 qu'elle fût rachetée par mon prédécesseur immédiat, Monsieur *Alfred Modiano*.. Celui-ci avait obtenu son

diplôme le 17 mai 1900, était inscrit à la Chambre syndicale depuis 1903, était titulaire d'une officine rue de Clignancourt, puis de 1910 à 1918, boulevard de Belleville. De plus, il fabriquait sans doute des spécialités, les produits Berno, qui, je l'ai su plus tard, étaient exportés jusqu'au Canada ! Lorsqu'il me vendit la pharmacie, le 15 septembre 1931, il transporta son laboratoire de spécialités dans le pavillon qu'il construisait, rue du Chemin de fer à Sceaux. J'ai su qu'il racheta en 1938 une autre pharmacie rue d'Orsel, qu'il dû se cacher pendant la guerre (il était d'origine juive) et eut une fin de vie pénible.



La pharmacie G. LACOUR, 1979, angle rue Houdan et rue Aubanel

- Coll. part.

Quant à moi, obligée pour raisons familiales, de m'installer un peu avant mes 25 ans, (âge légal d'après la loi de Germinal, encore valable à cette époque), j'eus la chance d'échapper aux ennuis possibles. Aussi fis-je disparaître rapidement l'enseigne "pharmacie normale"... pour une pharmacie qui justement ne l'était pas ! J'ai pu ainsi exercer pendant 48 ans. Je n'ai pas fait fortune... mais j'ai été très heureuse... et j'ai maintenant tant d'amis à Sceaux que je ne puis descendre dans la rue sans en rencontrer. Je me sens vraiment scéenne et pour ma retraite, j'ai seulement traversé la rue Houdan (bien élargie depuis mon installation). J'ai pris cette retraite le 30 septembre 1979 et

vendu à Madame *Christiane Gaillot Dumont*, qui revendit elle-même fin janvier 1989 à Madame *Sabine Pompéi-Lévêque*, actuel titulaire.

Le quartier ayant continué à se peupler, Madame *Yvonne Wéber* fonda la quatrième pharmacie de Sceaux en 1937. Située avenue des Quatre chemins, la clientèle s'étendait aussi sur les communes voisines. Madame Weber revendit en août 1977 à Madame *Evelyne Thiébaud*, toujours titulaire. Madame Wéber est décédée en 1984 ou 1985.

Je citerai pour mémoire une autre pharmacie, installée par Monsieur *Lécorché*, auprès de la gare de Sceaux. Je n'ai aucune précision sur les dates, je ne l'ai vue mentionnée sur aucune liste, je me souviens qu'elle n'a existé que très peu d'années peut-être même de mois...

En novembre 1956, le quartier des Blagis commençait à s'étendre : les immeubles (Caisse des Dépôts et H.L.M.) remplaçaient les vergers. Monsieur *Jean Vigné* fonda une pharmacie qu'il revendit en juin 1963 à Madame *Simone Moueil*, La pharmacie passa en novembre 1978 à Madame *Phan Duyen* et en juillet 1987 à Monsieur *Didier Demouy*, titulaire actuel.

Un peu plus bas dans le même quartier, cette fois parmi les immeubles et à la limite des autres communes, ce fut Monsieur Jacques *Leblanc* qui fonda en avril 1958 ; il la céda à son épouse Madame Leblanc en 1973, celle-ci à Monsieur *Gil Faye*, en août 1986 et celui-ci à Monsieur *David Benamran* en juin 1989.

La dernière fondation date de décembre 1962 ; elle fut faite par Madame *Jacqueline Matha*, sur la N20. Celle-ci la céda à Madame *Odile Piquet Kuntz* en décembre 1973. Et le titulaire actuel est Monsieur *Jean Couibes* depuis juillet 1989.

Comparons maintenant médecine et pharmacie : en 1801, pour une population de 1348 habitants, il n'y avait qu'un

seul médecin et aucun pharmacien. Un siècle plus tard, la population avait plus que doublé (3 926 habitants en 1899). Après avoir eu en 1968, 23 650 habitants, notre ville plafonne les 20 000 habitants. En 1990, nous avons (sauf erreur), 16 médecins généralistes et 35 spécialistes, et depuis 1962, toujours 7 pharmaciens (chiffre fixé en fonction du nombre d'habitants). La population de Sceaux est bien servie sur le plan santé (et je m'excuse de n'avoir pas cité les professions voisines : sage-femmes, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes etc...) Tel n'était pas mon propos. Mon propos était de remonter aux origines. J'espère l'avoir fait de mon mieux. Aux "Amis de Sceaux" du XXIème siècle de reprendre le flambeau... s'ils en ont envie...

Geneviève LACOUR

TRAVAUX ET RECHERCHES

HISTORIQUE DE LA PREMIERE RUE
PIETONNE DE SCEAUX

SAMEDI 12 JUIN
INAUGURATION OFFICIELLE
DE LA RUE PIETONNE



Dans son numéro du jeudi 10 juin 1976, "le Figaro" reproduisait, au centre de la "une", une grande photographie de la partie piétonne de la rue Houdan sous le titre : *"A Sceaux, le piéton est roi"* et avec le commentaire suivant : *"Décidément, même en région parisienne, Paris est à la traîne, puisque c'est une commune de banlieue, Sceaux, qui inaugure samedi, en présence d'André Fosset, Ministre de la qualité de la vie, la première authentique rue piétonne créée en Ile de France"*.

Cette publicité, dont j'ignore encore aujourd'hui l'auteur, me valut beaucoup de compliments et de questions de la part des maires des communes de la région parisienne.

Aujourd'hui, la métamorphose en rue piétonne de la partie de la rue Houdan comprise entre la place du Général de Gaulle (ancienne place Voltaire) et la place Frédéric Mistral (place de l'ancienne mairie, du marché et de l'église) paraît toute naturelle. On ne se souvient plus qu'elle était un tronçon de la voie départementale 60, dont le plan d'urbanisme de 1933, en vigueur jusqu'à l'élaboration de l'actuel plan d'occupation du sol, prévoyait carrément l'élargissement, parce qu'elle constituait un goulot générateur de bouchons quotidiens. Et on n'imagine pas spontanément toutes les mesures qui doivent précéder ou accompagner l'interdiction de la circulation et du stationnement des véhicules dans une rue, surtout lorsque celle-ci est la principale artère commerciale de la localité : avant tout, il faut établir un plan de circulation de l'agglomération urbaine et aménager les voies qui doivent absorber le trafic de la rue interdite ; il est indispensable aussi de prévoir des parcs de stationnement des voitures aux deux extrémités de la zone piétonne ; enfin et surtout, il faut étudier en détail les besoins des riverains et prévoir dans l'arrêté réglementant la circulation, les dérogations nécessaires et suffisantes, notamment, pour les livraisons de marchandises aux commerçants, l'enlèvement des objets lourds, l'accès des riverains à leur garage, l'accès des médecins, des pompiers et autres services publics, etc...

La réalisation de toutes ces conditions exige beaucoup de consultations, de négociations, d'autorisations et de travaux. Cela explique que la création de la rue piétonne ait demandé des années.

Après quinze ans d'existence, il apparaît qu'elle a eu une influence considérable sur l'aspect de notre ville et la vie de ses habitants. Elle est incontestablement un évènement marquant de l'histoire de Sceaux et mérite qu'on en fasse l'historique.

Les raisons de la "piétonnisation" de la partie Est de la rue Houdan.

Trois raisons m'ont amené à proposer au Conseil municipal d'aménager la partie Est de la rue Houdan en voie piétonne : la ferme volonté d'éviter l'élargissement de cette artère centrale de Sceaux, les embarras de la circulation dans cette rue et l'intention de rendre aux piétons leur place dans notre ville.

Comme Paris et toutes les communes environnantes, Sceaux a connu, après la Libération, une forte croissance démographique : de 10 600 en 1954, le nombre d'habitants était passé à 18 000 en 1961 et à 20 350 en 1968. En outre, Sceaux devint un centre touristique et sportif (à cause du Parc, de la piscine et des autres équipements créés), un centre culturel (avec les "Gémeaux", la Maison des Jeunes et de la Culture, le Centre socio-culturel des Blagis, les nombreuses activités musicales et un nombre croissant d'associations très actives) une ville universitaire et scolaire (avec la Faculté de Droit, l'Institut Universitaire de Technologie, l'École polytechnique féminine, trois grands lycées et collèges publics, plusieurs établissements d'enseignement privé et une multiplicité d'écoles communales).

Ce développement entraînait naturellement dans les rues étroites et l'espace restreint de notre ville, de graves problèmes de circulation et de stationnement. Dans le tronçon étroit de la rue Houdan, les embarras de voitures étaient particulièrement spectaculaires à cause des camions de livraison et du manque d'égards des automobilistes. Les bouchons incessants y provoquaient des concerts de klaxons, des accrochages, des prises de bec et des procès verbaux de contraventions. Les piétons étaient obligés de faire du slalom à cause des voitures qui stationnaient sur les trottoirs étroits, ce qui était particulièrement pénible pour les personnes âgées ou handicapées, les mères de famille avec une voiture d'enfant et tous les clients munis d'une poussette.

Pour remédier à cet état de choses sans élargir ce tronçon de la rue Houdan, il fallait commencer par obtenir du département de la Seine (puis des Hauts-de-Seine) qu'il fasse passer le C.D. 60 par l'avenue de Camberwell et le boulevard Colbert, c'est à dire qu'il élargisse et aménage ces voies en conséquence, déclasse le tronçon de la rue Houdan et renonce à en poursuivre l'élargissement (que le Département de la Seine avait déjà commencé en démolissant les bâtiments situés en bordure du Jardin de la Ménagerie, entre l'extrémité Sud de la rue de Penthièvre et la grille d'entrée du Jardin).

Après cela, on pouvait instituer le sens unique de la circulation des autos, motos et bicyclettes et réglementer sévèrement le stationnement des véhicules dans ce tronçon de rue.

A la suite des élections municipales de 1965, j'ai envisagé sérieusement avec l'accord du Conseil municipal d'aller plus loin et d'aménager cette partie de la rue Houdan en rue piétonne. Ce projet s'intégrait dans notre plan de défense des piétons, qui s'est traduit, au fur et à mesure des possibilités budgétaires et des subventions reçues en application du contrat régional, par la réfection et l'élargissement des trottoirs dans de nombreuses rues, la réhabilitation et l'éclairage d'une douzaine des sentiers existant à Sceaux et l'implantation de plus de 1 500 bornes pour limiter l'invasion des trottoirs par les voitures.



Bulletin municipal d'Information - mars-avril 1973 - Reportage Studio-Sud

Gestation du projet de rue piétonne

Les problèmes de circulation et de stationnement devenant de plus en plus aigus à Sceaux, j'avais créé en 1962, une commission "extra-municipale" de la circulation, présidée par le maire et comprenant, en plus des maires adjoints et conseillers délégués concernés (travaux, urbanisme et finances), du secrétaire général et du chef des services techniques de la ville, un représentant de la direction de la voirie du département

de la Seine et à partir de 1967, des fonctionnaires de la direction départementale de l'équipement des Hauts-de-Seine, le Commissaire de police de Sceaux et des représentants des commerçants et des usagers "motorisés". Dans sa séance du 9 novembre 1964, elle adopta les propositions suivantes : instaurer dans la partie Est de la rue Houdan le régime de zone bleue (obligation d'exhiber derrière le pare-brise un disque indiquant l'heure d'arrivée au parc de stationnement et la durée de stationnement autorisée) et la mettre en sens unique dès que serait aménagé un parc de stationnement entre l'extrémité Sud de la rue de Penthievre et la grille d'entrée du Jardin de la Ménagerie ; élargissement de l'avenue du Président Franklin Roosevelt, afin de pouvoir y aménager des alvéoles de stationnement latérales ; élargissement de la chaussée de la rue du docteur Berger ; sens unique des rues Emile Morel et Constant Pilate.

En raison de la réorganisation de la région parisienne et de la création de nouveaux départements (loi du 14 juillet 1964), ce n'est qu'en 1969 que j'obtins du département des Hauts-de-Seine le déclassement du tronçon Est de la rue Houdan et de l'avenue du Président Roosevelt, en échange du classement comme voies départementales de l'avenue de Camberwell et du boulevard Colbert ainsi que leur élargissement. C'est aussi en 1969 que le Conseil général du nouveau département (dont j'étais membre) approuva la location à la ville, pour 99 ans, du Jardin de la Ménagerie, à charge de l'entretenir, mais avec l'autorisation d'y aménager des chemins et des équipements sportifs et culturels sous le contrôle de la Commission départementale des Sites. Le terrain situé entre la rue de Penthievre et la grille du Jardin, sur lequel le département de la Seine avait démoli les constructions existantes en vue de l'élargissement de la voie départementale, était compris dans la location, sans autre limite à son utilisation que l'accord de la Commission des Sites ; cela permettait à la ville de le construire et par conséquent d'y aménager un parc de stationnement.

La première consultation officielle de la population de Sceaux par la municipalité sur l'opportunité d'interdire la circulation automobile dans cette partie de la rue Houdan fut faite en décembre 1969 par l'insertion d'un questionnaire dans le bulletin municipal. Oh ! la question que l'on posait était très timide : *"Etes-vous favorable à ce que le maire prenne un arrêté interdisant de circuler et de stationner rue Houdan, entre la rue Voltaire et la rue de Penthievre, du samedi 14 heures au dimanche 14 heures ?"*

Il y eut 406 réponses, dont 357 (88 %) favorables et 12 (3%) encore indéçises. Beaucoup de réponses étaient accompagnées de commentaires, de questions ou de propositions. La publication du résultat détaillé du sondage dans le numéro d'avril 1970 du Bulletin municipal contribua à intéresser toute la population de Sceaux au problème de la circulation dans la rue Houdan et à en faire l'objet de vives discussions.

Encouragée par les résultats de ce sondage et par les échos recueillis dans la population, la municipalité estima qu'il était possible et souhaitable de ne pas se borner à imposer le sens unique et à régler sévèrement le stationnement dans la partie étroite de la rue Houdan, mais d'en faire à plus ou moins longue échéance une voie piétonne, après avoir pris toutes les mesures préparatoires nécessaires et commencé par une expérience limitée dans le temps. Il fallait, en effet, progresser avec prudence à cause de l'opposition farouche de la majorité des commerçants de la rue et parce que la seule tentative connue de création d'une rue piétonne dans la région parisienne (dans l'île Saint Louis à Paris) avait été un échec.

Ce n'est qu'après l'aménagement de parcs de stationnement Place Voltaire et en bordure du Jardin de la Ménagerie que le Conseil municipal approuva, par une délibération du 28 octobre 1971, la proposition de tenter, après une enquête minutieuse auprès des commerçants et étude de toutes les objections qui seraient formulées, une expérience d'interdiction permanente de la rue aux véhicules, à l'exception bien entendu, des dérogations indispensables.

En application de cette délibération, les services municipaux s'enquirent de l'opinion de tous les commerçants et habitants de la rue sur les inconvénients que pourrait avoir pour eux la "*piétonnisation*". Les commerçants invoquaient surtout la nécessité des livraisons et les horaires variés de leurs fournisseurs ; en particulier les pharmaciens soulignaient qu'ils devaient pouvoir être livrés plusieurs fois par jour. D'autres étaient convaincus qu'ils y perdraient une partie importante de leur clientèle : les boulangers, par exemple, craignaient de ne plus revoir ceux qui, tous les matins, venaient en voiture acheter des croissants et des baguettes frais pour leur petit déjeuner ; les marchands de journaux et de revues avaient une crainte semblable, de même que les commerçants qui vendaient des marchandises quelque peu lourdes ou encombrantes. Quant aux résidents, ils avaient peur, lorsqu'il possédaient un garage ou une place de stationnement dans une cour donnant sur la rue, de ne plus pouvoir y entrer et en sortir librement.

Malgré l'assurance donnée par la municipalité que l'arrêté qui interdirait la circulation des voitures dans la rue tiendrait compte de tous ces problèmes pratiques et prévoirait les dérogations nécessaires, l'opposition de la majorité des commerçants fut vive et tenace, au point que j'ai dû mettre à la porte de mon bureau quelques uns d'entre eux et qu'un jour j'ai même été agressé sérieusement par l'un d'eux en faisant un achat dans un magasin de la rue Houdan (il était ivre).

Afin d'améliorer la circulation urbaine qui posait des problèmes dans presque toutes les villes, l'Etat, sur la proposition du ministre de l'Intérieur, favorisa l'établissement de plans de circulation en prenant en charge, jusqu'à concurrence des deux tiers, la dépense des frais d'étude et des équipements qui pourraient s'avérer nécessaires pour appliquer le plan. Le Conseil municipal, par délibération du 1er mars 1972, demanda l'élaboration d'un tel plan pour l'ensemble de Sceaux. Ce plan fut élaboré par le groupe d'études et de programmation de la Direction Départementale de l'Equipement, qui envisagea l'hypothèse de l'aménagement de la rue Houdan en voie piétonne.

La municipalité décida alors de profiter de la Semaine Commerciale organisée à Sceaux, du 17 au 25 juin 1972, par l'Union des commerçants avec l'autorisation et l'appui de la municipalité et de la police, pour faire l'expérience de l'interdiction de la circulation et du stationnement des véhicules dans ce tronçon de rue, en prévoyant, naturellement, les dérogations indispensables pour les camions de livraison (à des heures matinales), les voitures des riverains et les véhicules des services sanitaires.

La Direction Départementale de l'Equipement suivit cette expérience avec beaucoup d'intérêt et en fit un bilan précis, qui fut publié dans le Bulletin municipal de décembre 1972. Avant l'expérience, la D.D.E. enregistra le nombre de passages de voitures dans ce tronçon de rue où la municipalité avait imposé le sens unique : elle compta 220 passages à l'heure un mercredi matin entre 9 H et 10 H, et 332 passages un mardi entre 15 H et 16 H. Pendant l'expérience, elle constata que le trafic était passé de 400 à 800 voitures à l'heure dans l'avenue de Camberwell, mais n'avait pas provoqué d'embouteillage, cette avenue ayant été aménagée pour pouvoir absorber 1 200 passages de véhicules à l'heure. La D.D.E. fit aussi interroger 133 piétons rencontrés dans la rue à des jours et des heures différentes, ainsi que la plupart des commerçants : 93 % des piétons interrogés approuvaient l'expérience, 6 %, sans être contre le principe de la "piétonnisation", critiquaient les conditions de déroulement de l'expérience ; plus de la moitié des

usagers souhaitaient la fermeture définitive de la rue aux véhicules, les autres pensant que, dans une première étape, on pourrait l'interdire seulement certains jours de la semaine ou quelques heures par jour ou à l'occasion de certaines fêtes ; 23 % insistaient sur la nécessité d'augmenter le nombre de places de stationnement ; 13 % proposaient de mettre des caddies à la disposition des clients. Quant aux commerçants, ils étaient divisés : ceux dont les marchandises ou les services ne répondaient pas à des besoins quotidiens (vêtements, bijoux, lunettes, etc...) étaient satisfaits de l'expérience, tandis que les pharmaciens, les marchands de journaux et les "alimentaires" demeuraient réticents.

Les commerçants partisans de la rue piétonne avaient organisé, en octobre 1972, un voyage à Rouen pour visiter la rue du "Gros Horloge" ; on me rapporta que la majorité des indécis et des incrédules fut convertie par les déclarations enthousiastes des commerçants de cette rue. Cependant, l'Union des commerçants de Sceaux demanda encore à la municipalité de participer à une réunion de ses membres pour débattre ensemble des avantages et inconvénients de l'interdiction définitive de la circulation des véhicules et, le cas échéant, des mesures qui seraient à prendre avant une telle décision. Nos arguments en faveur de la "*piétonnisation*" ne réussirent pas à réduire l'opposition d'un certain nombre de commerçants et, par solidarité, la majorité de l'assemblée, y compris bon nombre de partisans de la voie piétonne, me demanda finalement avec insistance de remettre au moins d'une année l'interdiction de la rue aux véhicules des clients et des passagers, afin de permettre à chaque commerçant de prendre les décisions ou les mesures préparatoires qu'il jugerait nécessaires. J'ai refusé sans hésitation cette échappatoire. Toutefois, avant de signer l'arrêté d'interdiction, je jugeais opportun que la municipalité organise avec des représentants de la Direction Départementale de l'Équipement, un débat public, afin que tous les habitants intéressés puissent exprimer leur opinion et poser des questions non seulement au sujet de l'opportunité de la "*piétonnisation*" de la rue Houdan, mais sur l'ensemble des problèmes de circulation et de stationnement dans la ville. Ce débat, qui eut lieu en juin 1973, confirma la municipalité dans sa conviction que la piétonnisation était réalisable, à condition toutefois d'aménager sur les places et dans les rues environnantes le maximum d'emplacements de stationnement et de les rendre payants, pour éviter les voitures-ventouses.

L'installation de parcmètres fut approuvée par le Conseil municipal le 18 décembre 1973 et, après le choix d'un concessionnaire, les compteurs furent posés au printemps 1974

sur les parkings Voltaire et Penthievre, ainsi que dans la partie de la rue Houdan comprise entre la rue de Penthievre et la rue du docteur Berger, dans la rue du docteur Berger entre la rue Houdan et la rue des Ecoles et dans la rue de Penthievre entre la rue Houdan et le boulevard Colbert.

Bien que cela n'ait qu'un rapport indirect avec la rue piétonne, il est intéressant de rappeler que le 18 janvier 1974 avaient été mis en service les minibus urbains. Le but principal de ce moyen de transport était, évidemment, de rendre service aux personnes âgées, aux handicapés, aux parents ayant de jeunes enfants scolarisés et aux familles ne possédant pas de voiture, mais dans l'esprit de la municipalité, les minibus devaient aussi contribuer à réduire l'usage de l'auto pour les courts trajets à l'intérieur de la ville (la conduite des enfants à l'école, les déplacements quotidiens).

La Commission extra-municipale de la circulation, réunie le 16 juillet 1974, estima unanimement que les conditions étaient réunies pour interdire définitivement la circulation automobile dans la partie étroite de la rue Houdan et aménager celle-ci en rue piétonne.

La décision d'interdire définitivement la circulation des véhicules dans la partie étroite de la rue Houdan et son aménagement en voie piétonne.



C'est le 28 août 1974 que j'ai signé l'arrêté précisant quels véhicules seraient désormais seuls admis à pénétrer dans la partie Est de la rue Houdan et à y circuler à une vitesse maximale de 20 km à l'heure ; les livraisons devraient se faire avant 10 H du matin ; les voitures des riverains ne devraient pas stationner dans la rue. Pour permettre aux fournisseurs des commerçants de prendre leurs dispositions en conséquence et pour que les gros travaux de voirie et réseaux divers puissent être exécutés auparavant, je fixais l'entrée en vigueur de cette réglementation au 15 octobre 1974 c'est à dire après la rentrée de vacances.

Nous confiâmes la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement à la Direction Départementale de l'Équipement qui chargea le bureau d'études S.E.R.E.T.E.S. d'en élaborer le projet. Malheureusement à cause des délais qu'exigea l'obtention des subventions escomptées, ce projet ne put être approuvé par le Conseil municipal que le 18 décembre 1974, après son exposition à la mairie du 11 au 15 décembre et une réunion publique tenue le 17 décembre. (Je note, en passant, que ce fut aussi à la séance du 18 décembre 1974, que le Conseil municipal, après de très nombreuses études et consultations, fixa les objectifs, le programme et le périmètre du réaménagement de l'îlot Charaire, dont toute la surface devait être réservée aux piétons, l'accès des voitures et le stationnement étant souterrains).

L'interdiction de la circulation des véhicules dans la rue Houdan fonctionna donc pendant plusieurs mois sans que cette rue soit aménagée pour l'usage exclusif des piétons. Pour que les travaux créent le moins d'embarras possible, il était indiqué de les exécuter en juillet et août, c'est à dire à l'époque où une grande partie des Scéens séjourne à la mer ou à la campagne et où beaucoup de commerces sont fermés. Devant ce retard, la population se posait des questions et les commérages allaient grand train, ce qui amena la municipalité à diffuser entre le numéro du Bulletin municipal de novembre-décembre 1974 et le suivant qui ne devait paraître qu'en février 1975, une note informant les habitants des décisions importantes prises par le Conseil municipal le 18 décembre, notamment que le projet d'aménagement de la rue piétonne avait bien été approuvé, qu'il prévoyait principalement la création d'une surface plane d'aspect visuel agréable et facilitant la circulation des piétons ainsi que la transformation de l'éclairage public et la pose d'un mobilier urbain approprié, et que les travaux seraient exécutés entre les mois de juin et de septembre 1975.

Les travaux commencèrent bien en juin 1975, mais furent compliqués, et donc retardés par des incidents imprévus : le projet comportait le déplacement des canalisations et réseaux

divers, ainsi que la réfection des raccordements de tous les riverains, mais on découvrit que les pavés des vieux trottoirs ne reposaient pas sur un soubassement dur et qu'il fallait donc, avant de poser les nouvelles dalles, construire de chaque côté de la rue, de solides bases en béton ; en outre, une fuite de gaz au débouché de la rue Marguerite Renaudin révéla que les vieux conduits de gaz devaient être remplacés ; enfin, pour comble de malchance, Electricité de France ne put intervenir qu'avec beaucoup de retard.

Dans le numéro de septembre-octobre 1975 du Bulletin municipal, Michel Piquard, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme, qui a eu un rôle prépondérant dans l'aménagement de la rue piétonne, pouvait enfin annoncer que les travaux de la partie de la rue Houdan réservée aux piétons étaient sur le point de s'achever, du moins ceux qui apportaient le plus de nuisances. Il ajoutait : *"Certes, ils ne sont pas passés inaperçus et c'est un véritable parcours du combattant qu'ont dû affronter riverains et passants pendant près de trois semaines"*. Et, répondant à une réflexion sur le coût des travaux, il donnait les précisions suivantes, qu'il est bon de rappeler : *"Le remplacement de la conduite d'eau a été payé entièrement par la Compagnie générale des eaux, l'égoût par le département, les travaux concernant le gaz et l'électricité par Gaz de France et Electricité de France. Restent le soubassement en béton, le dallage et l'éclairage : ces travaux sont, pour les deux tiers, financés par l'Etat, et pour le dernier tiers, à la charge de la commune (la partie entièrement réservée aux piétons) et à la charge du département (pour l'élargissement du trottoir en face du parking Penthièvre). Au total, pour des travaux utiles d'un coût supérieur à 1,5 millions de francs, une charge de 151 666 F pour la commune, répartie entre les budgets 1974 et 1975."*

Par un arrêté du 25 novembre 1975, je précisais la réglementation de la circulation et du stationnement dérogatoires dans la rue piétonne, à la lumière de l'expérience acquise.

L'élargissement et le dallage du trottoir de la rue Houdan entre la rue Florian et la place Frédéric Mistral ne purent être achevés que fin juin 1976. Mais la voie exclusivement réservée aux piétons, entre la rue Voltaire et la rue de Penthièvre, fit déjà le bonheur des Scéens à partir de décembre 1975. Dans le numéro de mai-juin 1976, dont la couverture était ornée d'une belle photographie de la voie piétonne "en fonctionnement" et qui annonçait l'inauguration officielle de celle-ci le 12 juin 1976, Michel Piquard pouvait déjà chanter un hymne à "notre rue piétonne". Ceux qui ont eu la sagesse de conserver ce numéro auraient plaisir à le relire. Je n'en cite que deux

passages : *"Cet espace renouvelé qui leur est offert, les écoliers, les femmes, les personnes âgées, les commerçants, le samedi et le dimanche ceux qui travaillent hors de Sceaux, tous commencent à en tirer le meilleur parti... Bien des prédictions ont été dites et écrites sur les conséquences catastrophiques que ne manquerait pas d'avoir la décision de la municipalité. Tout cela est oublié aujourd'hui, et bien peu nombreux sont celles et ceux qui préféreraient revoir, comme avant, la rue encombrée de voitures."*

C'est donc le 12 juin 1976 que fut inaugurée officiellement la rue piétonne de Sceaux par mon ami André Fosset, alors Ministre de la qualité de la vie, en présence de Pierre Mazeaud, alors Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, de Claude Charbonniaud Préfet des Hauts-de-Seine, de très nombreuses autres personnalités et une grande foule de Scéens. Les plus vifs souvenirs que j'ai gardés de cette cérémonie sont, d'une part, la joie et la fierté de mes concitoyens et, d'autre part, l'altercation que j'eus avec un commerçant de la rue qui, lors de mon passage avec les ministres, se tenait debout devant l'entrée de son magasin en levant le poing et me cria : *"La rose va bientôt annuler tout ça"* (Les élections municipales devaient avoir lieu en mars 1977.)

Le bilan de la piétonnisation

Au printemps 1979, la Direction Départementale de l'Équipement a tenu à dresser un nouveau bilan de la rue piétonne de Sceaux sur la base d'une série d'enquêtes auprès des commerçants, des résidents et des usagers de la rue, effectuées sur sa demande par le bureau d'études S.E.R.E.T.E.S. Le bilan a été publié dans une jolie plaquette, agrémentée de nombreuses photos montrant l'évolution du paysage urbain. Je ne puis donner ici une analyse détaillée de ce bilan, car la plaquette à 60 pages. J'indique seulement que les usagers (clients des commerçants et promeneurs) ont exprimé des avis enthousiastes sur les avantages de la *"piétonnisation"*, en particulier les mères de famille. Les résidents appréciaient le manque de pollution et spécialement l'absence de bruit, ainsi que la possibilité pour leurs enfants de jouer sans danger dans la rue ; ils regrettaient seulement de ne pas avoir le droit de stationner devant leur porte lorsqu'ils devaient charger ou décharger des objets lourds. Quant aux commerçants de la rue, questionnés par des plis fermés (45 sur 62 avaient répondu), ils étaient aussi à 80% satisfaits ; seulement 1 sur 5 déclarait que sa clientèle avait diminué ou que son chiffre d'affaires avait baissé (la piétonnisation en était-elle vraiment la cause ?) La conclusion du bilan était courte et nette : *"Après tous les débats et toutes les prises de positions que*

suscite toujours la création d'une rue piétonne, il est intéressant après quatre ans de pratique réelle, de constater qu'il s'agit, du moins pour la rue Houdan à Sceaux, d'une expérience largement positive et réussie."

Pour ne rien oublier de l'histoire de notre première rue piétonne, je rappelle encore qu'en été 1979, il a fallu remplacer beaucoup de dalles, qui avaient été détériorées par des poids lourds, et que j'ai alors interdit l'accès, dans l'espace réservé aux piétons, des camions de livraison pesant plus de 13 tonnes en charge.

La rue piétonne fit assez rapidement des jaloux dans Sceaux : à la demande et, en tous cas, avec l'accord des commerçants et résidents des rues Florian et Marguerite Renaudin, le Conseil municipal décida d'étendre la zone piétonne à ces rues ; cette décision fut exécutée en 1982 et 1983, avec une aide importante de la Région (car c'était l'un des objectifs du premier contrat régional sollicité par la ville le 2 décembre 1977 et approuvé par le Conseil régional le 13 décembre 1979).

Depuis lors, nos trois rues piétonnes ont été reliées aux places, placettes, rues et ruelles de l'îlot Charaire au fur et à mesure de l'achèvement des différentes constructions (le parc de stationnement souterrain et une grande partie des commerces en 1984, les logements locatifs non-aidés en 1985, l'hôtel et les logements sociaux en 1986, les commerces et logements du "secteur 5" en 1989). L'ensemble de ces espaces réservés aux piétons constitue le centre-ville agréable que les Conseils municipaux qui se sont succédé depuis 1965 ont voulu créer.

Aujourd'hui, après 15 ans d'expérience pratique, il est manifeste que notre première rue piétonne a beaucoup contribué à améliorer la qualité de la vie à Sceaux. Non seulement elle a facilité la circulation des piétons et les courses quotidiennes, mais, dès l'origine, elle a constitué un lieu de rencontre favorisant les relations entre les habitants de tous âges. Elle a aussi apporté d'appréciables avantages aux commerçants en attirant beaucoup de clients des villes voisines et en valorisant considérablement leur propriété commerciale. "*Last but not least*", en même temps que la construction du nouveau quartier Charaire et la réhabilitation du vieux Sceaux, elle a régénéré notre cité et -pourquoi ne pas le dire? - elle en a augmenté le charme.

Erwin GULDNER

UN EVENEMENT A SCEAUX

LE RETOUR DU CARILLON

Notre clocher, qui se détache si bien sur le fond de verdure du parc, se dressait dès le 13^{ème} siècle au milieu des maisons du village. Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle que Colbert, pour agrandir son parc, acheta les terrains à l'Est de l'église et fit démolir les maisons qui y étaient construites. Le château qu'il édifia comportait une chapelle, cela ne l'empêcha pas de participer aux frais d'achat d'une nouvelle cloche pour le vieux clocher.

Dès cette époque, plusieurs cloches appelaient les fidèles à la prière et rythmaient tous les événements de leur vie : baptêmes, mariages, enterrements. Sans compter les occasions importantes de la vie nationale et locale. Le tocsin avait sonné pour le grand incendie de 1530 qui ravagea une partie du village et de l'église.

Mais la Révolution survint et les cloches furent menacées : il fallait faire face à la première coalition des armées de l'Europe et la France manquait de métaux pour fabriquer des armes (les canons étaient en bronze). Un décret de la Convention (23 juillet 1793) n'autorisa la conservation que d'une seule cloche par paroisse, plus la petite cloche du tintement des heures. En conséquence de quoi le conseil municipal de Sceaux décida l'envoi à la fonte, à Paris, de tous les objets métalliques de l'église et de trois cloches sur quatre. De plus la Société Républicaine organisa l'arrachage de la grille du chœur et des plombs de la flèche du clocher (ce qui procura 629 livres de plomb et 271 livres de fer).



L'église de Sceaux, sous la neige, dessin de DURUY, 1829. La flèche sera reconstruite en 1853. - Coll. part. - photo P. Lemaître

La flèche ne fut rétablie qu'en 1853 grâce au don que firent le duc et la duchesse de Trévise, alors propriétaires du domaine.

Dans le clocher, il ne resta plus que la plus grosse cloche, fêlée ; elle fut refondue en 1822 et depuis ce temps c'est sa voix grave et lente que l'on entendait seule.

La reconstitution du carillon

En 1988, la paroisse émit le souhait de reconstituer l'ancien carillon. La Municipalité, propriétaire de l'église, fit un accueil favorable à ce projet et lui apporta un concours matériel et financier. Mais c'est l'Union Scéenne pour la Restauration de l'Eglise de Sceaux (U.S.R.E.S.) qui fut chargée de toutes les actions nécessaires à cette réalisation, y compris l'organisation d'une souscription publique pour collecter une grande partie des fonds. En février 1989, il fut ainsi possible de commander deux nouvelles cloches (fondues à Orléans, dans une des trois fonderies spécialisées qui subsistent encore en France.) Une troisième cloche fut commandée en janvier 1990. Le carillon est ainsi complètement reconstitué, toutes les places existant dans le beffroi en bois sont à nouveau occupées.

Il se compose de 4 cloches que l'on peut présenter ainsi :

- l'ancienne cloche (un ré, 1300 kg) nommée Elisabeth, prénom de sa marraine qui était, conformément à une tradition déjà ancienne, l'épouse du maire de Sceaux en 1822.

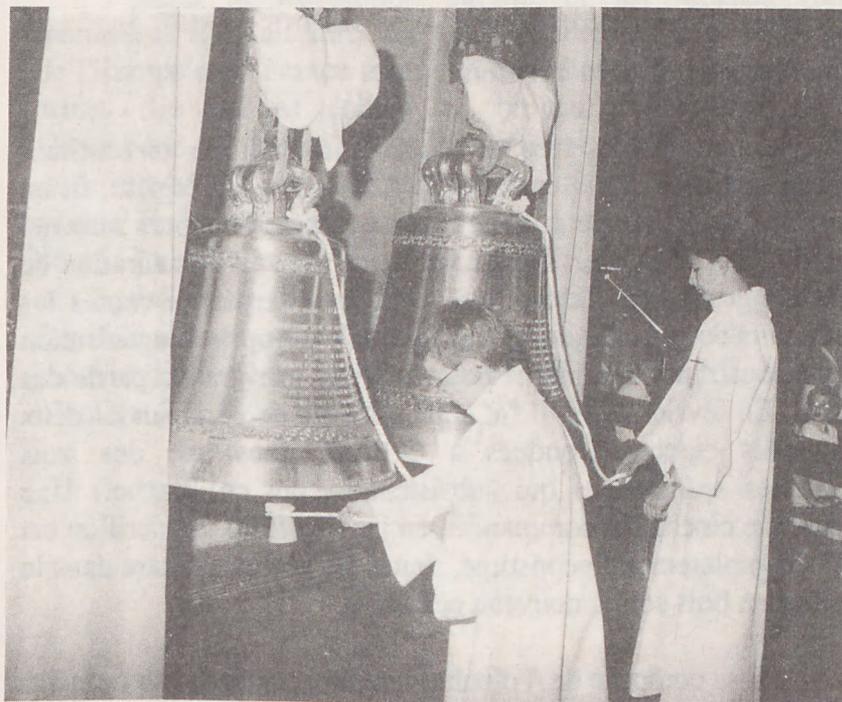
- cette tradition a été maintenue en 1989. La plus grosse des nouvelles cloches (un fa dièse, 570 kg) fut nommée Catherine du nom de sa marraine Madame Catherine Ringenbach, épouse du maire de Sceaux. Le parrain fut Monsieur Jean Vaudoux, paroissien de St Jean Baptiste, membre de l'U.S.R.E.S.

- la troisième cloche (un la, 340 kg) reçut le nom de Cécile, patronne des musiciens, en l'honneur de la chorale de Sceaux dont Madame Marie Boudigues, sa marraine, fait partie. Le parrain fut Monsieur Christian Gouinguéné, organiste, directeur du Conservatoire de musique de Meudon et Maître de chapelle de l'église St Jean Baptiste.

- la quatrième cloche, commandée en janvier 1990 (un si, 300 kg) a reçu le nom d'Yvonne-Joséphine ; sa marraine a préféré l'anonymat. Le parrain, Monsieur Etienne Claude, est chef de la chorale de St Jean Baptiste.

La cérémonie de bénédiction des cloches

Les deux cloches commandées en février 1989, Catherine et Cécile, furent bénies le 25 juin 1989 pour la fête de St Jean Baptiste, patron de l'église de Sceaux, au cours d'une très belle cérémonie pour laquelle des Scéens avaient créé tout spécialement, en prologue, une sorte de cantate composée de récitatifs et de chants.



"Catherine" et Cécile" le jour de leur bénédiction, 21 juin 1989 -
St Jean Baptiste de Sceaux. - don du Studio Jules Verne, rue Dr Berger - Sceaux

C'est à Denise Laborde, dont les recueils de poésies sont publiés par les Editions Saint Germain des Près *, que l'on a demandé la composition des poèmes du prologue et les paroles de certains chants. Dans un style simple et sensible elle évoque les heures de joie et de peine qui scandent la vie de la paroisse...

Voici deux strophes du préambule qu'elle nous a autorisé à reproduire ici (la première est inédite)

Toute rose comme une demoiselle
Avec dessus la porte
Deux anges qui se posent à peine
Qu'elle est belle !
Quand le soleil couchant
L'enveloppe d'un voile d'or...

Passant, écoute le doux bruit
Qui va, s'augmente, se balance
Dans le calme du soir venu
Elle dit la Paix et la belle croyance
De St Mammès le Bienheureux
A St Jean-Baptiste le bien nommé !

D'autres chants, dont la musique avait été composée en partie par Christian Gouinguéné, organiste de la paroisse, étaient chantés sur des paroles de François Toutée, d'Etienne Claude et de Pierre Chevalier.

La cérémonie de bénédiction des cloches, présidée par le père Cagnac, vicaire épiscopal représentant Mgr Favreau, évêque de Nanterre, et par le père Baverey, curé de Sceaux, puis la messe solennelle suivirent ce préambule musical émouvant dans sa simplicité. En sortant sur le parvis, par ce beau jour de juin, quelle joie d'entendre se répandre dans les airs le joyeux carillon enfin retrouvé après 206 années d'absence !

Renée LEMAITRE

Une brochure regroupant les textes et chants de cette cérémonie peut être demandée à l'Union Scéenne pour la Restauration de l'Eglise St Jean Baptiste de Sceaux, 1 rue du Dr Berger. Elle peut être consultée au Fonds local de la bibliothèque municipale le jour de la permanence des Amis de Sceaux (samedi de 14 H à 17 H).

* Denise Laborde. Paysage au Palmier. - Ed. Saint Germain des Près, 1976.
Eau Mémoire - 3 volumes 1978, 1980, 1987.

RAPPORT D'ACTIVITES DES AMIS DE SCEAUX

1989

Assemblée générale du 10 mars 1990

La onzième Assemblée générale de notre Association s'est déroulée dans les locaux de la M.J.C. que son directeur, M. Defai, avait mis aimablement à notre disposition.

Elle a eu lieu en présence de M. Erwin Guldner, maire honoraire, et des plus fidèles membres de notre société.

Monsieur Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, Conseiller général des hauts-de-Seine, et Madame, nous avaient prié de transmettre tous leurs regrets de ne pouvoir être présents, en particulier auprès de M. Erwin Guldner, conférencier du jour.

Avant le rapport moral qu'il est de tradition d'exposer lors d'une assemblée générale, voici une suggestion que sans aucun doute vous approuverez pleinement : proposer, lors de notre prochain conseil d'administration, la nomination au titre de membres d'honneur de notre Association, de Mme Renée Lemaître et de M. Erwin Guldner.

Mme Renée Lemaître a été la première présidente de notre Société d'Histoire locale, lors de sa renaissance en 1979 (après 40 ans d'interruption) et y a accompli un brillant septennat ; elle continue à nous être très précieuse.

M. Erwin Guldner a tenu les commandes de notre ville pendant 24 ans ; il a toujours manifesté le plus grand intérêt pour notre Association dont il a d'ailleurs favorisé la reprise en 1979.

Le Bulletin

C'est un élément important parmi les activités de notre Association. Il s'agit de publier chaque année, les recherches personnelles de nos membres sur l'histoire locale, les sujets les plus divers ne manquant pas.

Nous donnons suite ainsi aux travaux de ceux qui nous ont précédés, enrichissant le fonds local de tout ce qui peut faire revivre le passé et l'empêcher de sombrer à jamais dans l'oubli.

C'est la mémoire écrite et nous ne pouvons qu'encourager les uns et les autres à entreprendre de telles recherches. C'est une redécouverte sans fin. Il suffit de se passionner pour un sujet et les trouvailles surgissent.

Le bulletin n°6 ne pourra pas vous être remis aujourd'hui. Il y a eu du retard dans la remise des derniers articles chez l'imprimeur, et il ne sera disponible qu'à partir du samedi 24 mars. Nous vous invitons dans la mesure du possible à venir le chercher, lors de la permanence que nous tenons chaque samedi de 14 H à 17 H (hors vacances scolaires) dans la salle du fonds local de la bibliothèque municipale.

Dans ce bulletin, Mme Jacqueline Combarous présente l'étude qu'elle a entreprise sur les vieux arbres de notre ville, au plan historique et esthétique.

M. Jacques Mourgues, président de l'Association des Méridionaux de Sceaux, retrace la vie et l'oeuvre des Félibres, poètes provençaux dont les bustes se dressent près de l'église autour de la tombe de Florian, étoffant la conférence qu'il nous avait donnée sur le sujet en juin dernier.

M. René Pomeau, Membre de l'Institut, nous a confié le texte de la causerie qu'il nous fit lors de notre dernière Assemblée générale sur "Voltaire et Sceaux".

Et déjà, d'autres articles sont en cours d'élaboration.

Mme Geneviève Lacour, pharmacien à Sceaux durant 50 ans, ouvre une enquête sur les médecins et les pharmaciens qui se sont succédé dans notre ville, au cours des ans. Elle pourra vous dire qu'il suffit de commencer, que des portes s'ouvrent et que l'on se prend au jeu de la découverte.

Et, au risque de se répéter, que de récits et témoignages à arracher à l'oubli : interviews à entreprendre auprès des personnes vivant à Sceaux depuis longtemps et qui accepteraient d'évoquer pour nous leurs souvenirs.

Classement de nos archives

Les documents de notre fonds local, dossiers, revues, livres, sont, en grande partie, classés à présent, grâce à la compétence d'une documentaliste (et au sacrifice financier consenti par notre Association).

Il s'avère que cela rend de plus en plus service aux chercheurs curieux de notre passé : c'est presque un jeu

d'enfants, avec le fichier et les cotes des dossiers. C'est ainsi que l'on est venu enquêter sur des sujets aussi divers que : les Associations sportives au Lycée Lakanal, les glaciers du domaine de Sceaux, la Tour Hennebique, le Plessis Piquet, le parc et le château de Sceaux, tel ou tel personnage, les fouilles dans le Val de Marne etc...

Il est un autre classement que nous voudrions entreprendre, tout aussi indispensable, c'est celui des documents iconographiques : photos, vieilles cartes postales, gravures, affiches, cartes et plans. Mais, financièrement, nous ne pouvons l'assumer actuellement, le recours à un professionnel étant, là aussi, indispensable.

Nos activités en 1989

Comme il se doit, ce fut essentiellement autour du thème de la Révolution.

Thérèse Pila a fait paraître dans le Bulletin municipal, le calendrier des événements à Sceaux, mois pas mois, d'après le dépouillement des séances du Conseil municipal de l'époque (1789 à 1796).

Les 22 et 23 avril 1989, des membres de notre Association assistaient au Colloque organisé par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile de France, sur le thème : "La Révolution en Ile de France".

A la demande de Mme Carle, présidente de l'U.F.C.S., nous organisons une visite de "Sceaux révolutionnaire" commentant devant les bâtiments existant encore aujourd'hui : l'église, (théâtre de nombreuses séances), la Manufacture, les maisons de Palloy et de Florian... les événements qui s'y déroulèrent alors.

Nous avons aussi convié nos membres à trois grandes expositions de notre région :

- "Chateaubriand et la Révolution", en la Maison de Chateaubriand, à Châtenay Malabry.
- "Sous les pavés, la Bastille" en l'hôtel de Sully à Paris.
- "Les Hauts-de-Seine et la Révolution", qui après Nanterre, fut installée à la bibliothèque municipale de Sceaux.

Enfin, une causerie de M. Ageon, sur "P.F. Palloy, patriote", clôturait ce bicentenaire.

Rapports avec les Associations

Notre Société d'Histoire locale est membre de la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile de France et, comme il a été dit plus haut, nous assistons le plus souvent aux colloques qu'elle organise, et acquérons les Actes de ces colloques qui nous intéressent particulièrement.

Les promenades-concerts organisés par l'Association du Val d'Aulnay, toujours aussi attrayants, sont proposés avec insistance à nos membres.

Nous avons réalisé un itinéraire de visite du vieux Sceaux, à la demande de M. Steverlynck, président du Syndicat d'Initiative de Sceaux et en projetons un autre, autour de maisons d'architectes célèbres.

Les visites

Il y a eu celle du vieil Antony en octobre 1989, dont le compte rendu est rédigé avec toujours autant de verve par Mme Micheline Henry (qui vient d'être reçue au concours de conférencière, ouvert au Ministère du Tourisme et de la Culture).

Nos déplacements, volontairement restreints dans l'espace... incluront prochainement Fontenay aux Roses.

Nos projets

Ce sera, au mois de juin prochain, une exposition en collaboration avec la bibliothèque, sur la musique, thème choisi par la municipalité.

Nous avons privilégié César Franck, mort à Paris, il y a juste cent ans. Pourquoi ce choix ?

Son fils, Georges Franck, professeur d'Histoire au Lycée Lakanal, a vécu dans notre ville, au 1 rue des Imbergères, il est mort à Sceaux et son corps repose en notre cimetière.

Une équipe s'est mise au travail et glane ici et là documents écrits et visuels.

César Franck a été longtemps organiste à Ste Clotilde, et, parmi ses élèves, figurent Vincent d'Indy, Duparc, Chausson...

Et le "Salon imaginaire de César Franck" dont nous ambitionnons de recréer l'atmosphère verrait bien un mobilier Second Empire et un piano 1/2 queue...

Merci à tous ceux et celles qui pourraient apporter leur concours.

Dons reçus par notre Association

- Mme Diana Copel : Mémoire de l'Ecole du Louvre sur la Manufacture de Faïence et porcelaine de Sceaux (nouvelles recherches).

- M. Hartmann : Monographie sur l'église St Jean Baptiste de Sceaux.

- Mme de La Grandière : extrait du procès verbal de la séance du Conseil municipal de Sceaux du 26 janvier 1914 (des dipositions testamentaires de Me Renaudin), une carte postale d'un pavillon de la villa Penthievre, (où eu lieu la fête du mariage de Bernadotte) ; une carte des chasses vers 1770 (il y en avait 12 autour de Paris) ; des actes notariés, dont celui d'une vente consentie à Madame Daire, par Madame Reddon, en 1933, chez Me Bidaut à Sceaux..

- M. Bernet : des photocopies de documents présentés à une exposition à l'Ancienne mairie lors de la reconstitution du carillon de l'église de Sceaux, en 1989, parmi lesquels : la plus ancienne représentation connue (17ème siècle ?) de l'église de Sceaux (dessin conservé aux Archives départementales de Nanterre) ; un acte notarié (époque de Colbert) relatant l'achat de cloches pour l'église de Sceaux (1676-1677) (Archives départementales de Nanterre) ; un compte rendu de la séance du Conseil municipal de Sceaux (1793) prescrivant la descente de 3 cloches de l'église de Sceaux.

- M. Gadant : le fruit de ses recherches sur Palloy.

- Mme Renée lemaître : "Drôles de bibliothèques" ouvrage dont elle est le co-auteur avec Mme Anne-Marie Chaintreau.

Merci à tous ceux et celles qui contribuent ainsi à enrichir le fonds local de notre ville.

La création de la rue piétonne à Sceaux

Tel est le sujet dont va maintenant nous entretenir M. Erwin Guldner.

Colette MEUVRET à Sceaux



Colette Meuvret (à gauche) et Hélène Frémont. - Juin 1972

Madame Colette MEUVRET qui nous a quittés le 22 mars 1990, était venue s'installer à Sceaux avec sa famille en 1967 dans la vieille maison de son beau-père, le docteur Henri Meuvret qui avait pratiqué la médecine à partir de 1911 à la suite du docteur Boisson.

Ce n'était pas de gaieté de coeur que les Meuvret avaient quitté leur pittoresque appartement du Quai de l'Horloge où ils vivaient depuis leur mariage, en 1934, avec leurs deux filles, près de leur amie Hélène Frémont.*

Ils s'éloignaient du centre de la capitale où ils menaient la vie intellectuelle et sociale la plus intense et la plus productive. Mais bientôt la vie sociale et culturelle de Sceaux leur apporta de nouveaux et multiples intérêts.

Née en 1896 à Azay-le-Rideau, Colette Renié perdit son père dans les premiers jours de la guerre de 1914 ; cette perte mit fin à une jeunesse heureuse et lui fit ressentir vivement sa responsabilité d'aînée de quatre soeurs dont la dernière n'avait que quatre ans à l'époque. Elle aida sa mère à les élever tout en poursuivant de sérieuses études.

* Voir l'article nécrologique consacré à Hélène Frémont par Colette Meuvret dans le n°5 de notre Bulletin

Son baccalauréat de philosophie obtenu en 1915, elle entra à l'Ecole Nationale des Chartes. Dès la première année, le hasard d'une rencontre avec l'administrateur de l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes, Paul Boyer, lui fit accepter un poste de remplacement à la bibliothèque de cette institution. Elle y a travaillé 49 ans et en est devenue bibliothécaire en chef en 1946 !

Le séjour de deux ans qu'elle fit en Chine de 1926 à 1928, et le diplôme de chinois qu'elle obtint en 1930 lui permirent de s'attacher tout particulièrement à l'enrichissement du Fonds chinois, tandis que les nombreux contacts qu'elle entretenait avec des érudits de tous les pays d'Orient l'amenaient à enrichir les collections.

Sa politique d'acquisition a donné à la bibliothèque son importance actuelle. La rigueur scientifique de son esprit, appliqué à la bibliothéconomie, lui permit aussi de mettre à la disposition des lecteurs, des instruments de recherche fiables.

Par son enseignement à l'Ecole de Bibliothécaires-Documentalistes de l'Institut Catholique (dès sa fondation en 1936 et jusqu'en 1974) elle fit profiter ses élèves de son expérience en administration des bibliothèques avec un véritable talent pédagogique. (Je peux en témoigner en tant qu'ancienne élève de cette Ecole).

J'aimais aller la voir à Sceaux, dans la vieille maison basse, pleine de charme, de la rue Houdan. Elle quittait le bureau surchargé de fichiers et de documents de sa chambre au rez-de-chaussée, qui avait été le cabinet de consultation de son beau-père. Son affabilité était extrême, son sourire plein de douceur. Nous montions par quelques degrés de pierre à une partie plus ancienne du bâtiment qui donne sur une véranda et un petit jardin.

Dans le salon, entourée de ses chers livres, objets de tous ses soins, nous parlions des progrès des bibliothèques ; des **Amis de Sceaux** dont elle était membre et de mon père, son collègue et ami qui en avait été président ; nous parlions des réunions des **Soroptimistes** dont elle avait été présidente ; des concerts **Rencontres du Val d'Aulnay** qu'elle suivait depuis le temps des concerts **Nuits de Sceaux** ; des conférences de la **S.I.E.P.** pour lesquelles elle distribuait des convocations.

Mais par un scrupule de modestie, elle me parlait peu de la tâche immense qu'elle avait entreprise : publier l'oeuvre majeure de son mari, qu'il avait laissée inachevée à sa mort, en 1971.

Jean Meuvret, normalien, était directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études en Sciences Sociales ; ses élèves avaient pour lui une vénération. Ce fut avec leur aide que Colette Meuvret put mener à bien l'édition de l'ouvrage auquel il avait travaillé trente années sur l'économie, l'agriculture, la démographie de la France au XVII^e. siècle : **Le problème des subsistances à l'époque de Louis XIV** - Paris: Mouton, 1977-1988 - Six volumes -

Ce n'est qu'en parcourant ces six volumes, en particulier les trois volumes de notes qui viennent compléter les volumes de texte, que l'on réalise les recherches infinies qu'a dû faire Colette Meuvret pour identifier et compléter les références citées par son mari. Pendant toute une période, elle dut se rendre des journées entières à la Bibliothèque Nationale, déjeunant d'un simple sandwich, rentrant le soir épuisée. Sa conscience extrême l'obligeait à ne pas omettre une date d'édition, l'indication d'une cote, d'une page, d'une colonne, d'un index.

Sa tâche enfin accomplie, la publication achevée et hautement appréciée des historiens et économistes en France et à l'étranger, elle fut enlevée à l'affection des siens, à la suite d'un accident pulmonaire, le 22 mars 1990.

Sa courageuse personnalité restera vivante parmi nous.

Renée LEMAITRE

Françoise GARNIER



Françoise Garnier dans sa crêperie - photo R. Doisneau - v. 1975

Françoise GARNIER nous a quittés le 7 décembre dernier. Je n'allais jamais à la crêperie - je ne suis pas d'origine bretonne comme d'aucuns le savent et je n'aime pas particulièrement les repas de crêpes - mais je connaissais - un petit peu - Françoise Garnier à cause de son sourire quand on la rencontrait près de ses fourneaux.

Née dans une famille nombreuse et très pauvre mais très courageuse du Morbihan, elle est entrée par son mariage en 1946 dans une des plus vieilles familles de Sceaux. En effet, les Garnier étaient une famille de paysans dont on trouve la trace dès avant la Révolution. On trouve leurs propriétés un peu partout sur le sol de la commune. Devenus "maraîchers", ils seront les derniers exploitants ruraux de Sceaux. Les vieux Scéens se souviennent sans doute encore de leur cheval qui ramenait la carriole chargée de fruits, du bas des Blagis ; ou du terrain planté de fraisiers qu'ils avaient près de la Vallée aux Loups à Chatenay - au hameau d'Aulnay comme on disait sous l'Ancien Régime.

C'est la mère de Françoise, Marie-Anne, qui était arrivée la première, se plaçant, comme saisonnière à la belle saison, quand les cultivateurs, spécialement les maraîchers de la proche banlieue qui assuraient eux-même à la fois la culture et les

livraisons aux Halles de Paris, avaient besoin de bras supplémentaires. Tout le jour sur le terrain pour les soins et la cueillette, en fin de journée, emballage, et le lendemain au petit matin, livraison aux Halles centrales. Retour de nouveau sur le terrain : quand les fraises ou les framboises donnent, c'est tous les jours la cueillette.

Madame Garnier disait à ses enfants, que durant sa propre enfance, elle n'aimait pas voir arriver le printemps car c'était le signe du départ de sa mère chargée d'une nombreuse famille et dont le mari était revenu en mauvaise santé de la guerre de 14.

A son tour elle viendra faire les récoltes à Orsay d'abord, puis à Sceaux, où elle arrive en 1946. Celui qu'elle épousera, Louis Garnier, venait de passer cinq ans en Allemagne comme prisonnier de guerre, employé dans une usine de briques de terre réfractaire d'où il rentrera avec une santé définitivement délabrée. Néanmoins, courageusement, ils fonderont un foyer solide où bientôt quatre enfants les entoureront.

Mais avec les joies, arrivent aussi les peines. Françoise Garnier voit mourir son mari et deux de ses enfants.

Sceaux, Chatenay, Antony où ils avaient un verger d'arrière saison, les terres sont peu à peu vendues, remplacées par des ensembles immobiliers. A Sceaux, celle de la rue des Jockos sera la dernière exploitée par la famille. Mais en même temps, Françoise qui a travaillé pendant quelque temps sur un stand de crêperie à l'aéroport d'Orly, décide de transformer la maison familiale assez grande et d'installer une petite crêperie personnelle, d'abord modestement ouverte à la sortie des lycées pour les élèves de Marie-Curie, puis peu à peu, plus largement, aux heures normales pour servir des repas.

Nous sommes en 1970, toute la famille s'est appliquée à aménager la salle de restaurant, refaisant le sol et les peintures.

Et là, Françoise Garnier donnera toute sa mesure. Elle se souvenait de s'être sentie "immigrée" et c'est dans sa crêperie que les nombreux portugais arrivés à Sceaux sauront se retrouver, appréciant son accueil. La crêperie de Madame Garnier, c'est bien sûr le point de rencontre des bretons qui "montent" à Paris, ça l'est aussi pour de nombreux jeunes, lycéens ou jeunes travailleurs, qui sont toujours reçus et écoutés par cette femme qui est un peu leur mère ou leur grand-mère.

Thérèse PILA

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Extraits des statuts

ARTICLE II

La Société Les Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

La Société se propose d'organiser des conférences, promenades et visites, des expositions, des spectacles, etc ... Elle pourra publier les communications qui auront été faites aux assemblées, les travaux de ses membres, sous forme de bulletins, livres, enregistrement, reproductions, etc ...

ISSN / 0758- 8151

Directrice de publication : Françoise Petit

Impression : Maison des Jeunes et de la Culture

21 rue des Ecoles

92330 SCEAUX

Bulletin d'adhésion aux Amis de Sceaux

Bibliothèque Municipale, 7 rue Honoré de Balzac - 92330 SCEAUX

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Profession

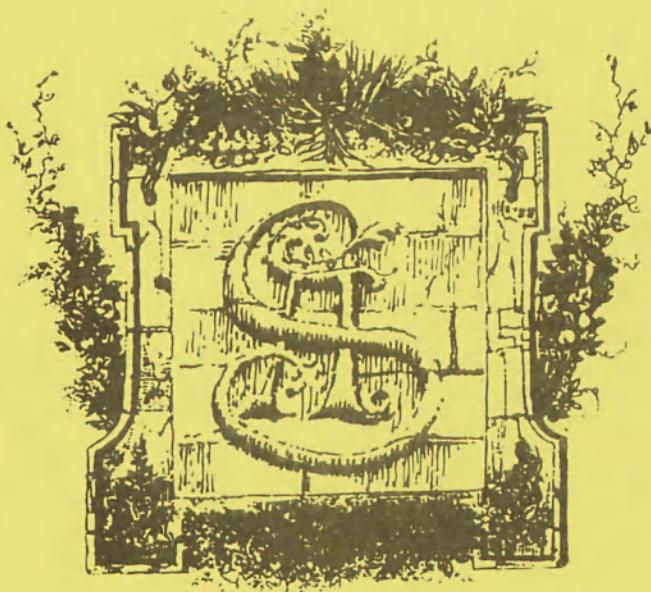
Membre actif 80 F
120 F

Membre bienfaiteur
à partir de 150 F

Facultatif :

- Souhaite participer aux recherches sur l'histoire locale
- Peut communiquer des documents ou répondre à une interview

OUI NON
OUI NON



NOTRE COUVERTURE

Dessin de Chapuy, lithographie par J. Arnout figurant sur le plan topographique de la ville de Sceaux dressé par A. Troufillot, géomètre, en 1863 .